

## Relevé de décisions

### Ordre du jour :

1. Barème « détaillants » (vote pour avis)
2. Projet de programme d'autocontrôle des éco-organismes (vote pour avis)

#### **1. Projet de Barème « détaillants »**

Ecologic présente un projet de barème pour les détaillants de manière à faciliter leur intégration rapide à la filière et à proposer un terrain de jeu équitable pour tous les metteurs sur le marché.

L'avis rendu sur ce barème est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : Décathlon, MFC, USC
- ➔ Collège Opérateurs : CMEx2, FEI, ESS France,
- ➔ Collège Collectivité : CNR, AMORCE
- ➔ Collège Association : FNE, CLCV

#### **2. Projet de programme d'autocontrôle**

Conformément aux articles R541-126 à 129 du Code de l'environnement, Ecologic élabore un programme d'autocontrôle qu'il présente pour avis au comité des parties prenantes.

L'avis rendu sur ce projet de programme d'autocontrôle est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : Décathlon, MFC, USC
- ➔ Collège Opérateurs : CMEx2, FEI, ESS France,
- ➔ Collège Collectivité : CNR, AMORCE
- ➔ Collège Association : FNE, CLCV

